



Programme de formation

FINANCEMENT

ÉLIGIBLE AU FIF PL

Dans la limite du forfait annuel du praticien.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers et infirmières diplômés d'État exerçant en libéral (IDEL), conventionnés, prenant en charge des patients dépendants à domicile.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis. Être titulaire du diplôme d'État d'infirmier et exercer en libéral.

MODALITÉ

Classe virtuelle synchrone

DURÉE

14 h
2 journées de 7 h
(4 demi-journées de 3 h 30)

EFFECTIF

20 stagiaires maximum
5 stagiaires minimum

PROFIL DU FORMATEUR

- ✓ Infirmier(ère) libéral(e) conventionné(e)
- ✓ 6 ans d'exercice
- ✓ Expérience en formation d'adultes

TARIF

FIF PL : 600 €

➡ Formation accessible aux personnes en situation de handicap. La référente handicap étudie, en toute confidentialité, les aménagements nécessaires. Tout besoin spécifique est à signaler dès l'inscription.

Référent handicap

AFONSO Marie-Thérèse
vega.formation@cgm.com
04.67.91.27.89

Le Bilan de Soins Infirmiers (BSI).

FIF PL S05-063

Le Bilan de Soins Infirmiers conditionne la facturation de la prise en charge des patients dépendants à domicile. Un bilan mal construit expose à une sous-évaluation du forfait, à un risque en cas de contrôle et à une transmission incomplète de la charge en soins au médecin traitant.

PRÉSENTATION

La formation reprend la démarche complète : le raisonnement clinique qui fonde le bilan, les grilles d'évaluation et leurs items déterminants, la construction du plan de soins, la détermination du forfait BSA, BSB ou BSC et la transmission de la synthèse. L'ensemble est illustré par des cas d'élaboration guidés.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 01** Acquérir les connaissances nécessaires à une utilisation optimale de l'outil BSI.
- 02** Évaluer les besoins du patient dans sa globalité, son environnement et les risques encourus.
- 03** Objectiver la dépendance à l'aide des référentiels et grilles intégrés au BSI.
- 04** Proposer des plans de soins adaptés et élaborer un BSI conforme aux exigences conventionnelles.
- 05** Déterminer le forfait (BSA, BSB, BSC) en cohérence avec la charge en soins.
- 06** Assurer la coordination entre professionnels et transmettre la synthèse au médecin.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

MÉTHODES MOBILISÉES

- Formation centrée sur la pratique et le vécu professionnel des participants, alternant apports théoriques et mises en situation.
- Méthodes affirmatives (expositive et démonstrative) pour le cadre réglementaire et les recommandations.
- Méthodes interrogatives et actives : études de cas, analyse de situations, échanges de pratiques, travaux en sous-groupes.
- Livret pédagogique papier remis à chaque participant : notions essentielles, diaporama, fiches techniques et grilles d'évaluation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation initiale : pré-test (QCM) en début de formation pour situer les acquis.
- Évaluations formatives : quiz en fin d'objectif, mises en situation et exercices au fil de la formation.
- Évaluation finale : post-test (QCM) mesurant l'atteinte des objectifs à l'aide de critères objectifs.
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction à chaud remis à l'issue de la formation.



Programme de formation

FINANCEMENT

ÉLIGIBLE AU FIF PL

Dans la limite du forfait annuel du praticien.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers et infirmières diplômés d'État exerçant en libéral (IDEL), conventionnés, prenant en charge des patients dépendants à domicile.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis. Être titulaire du diplôme d'État d'infirmier et exercer en libéral.

MODALITÉ

Classe virtuelle synchrone

DURÉE

14 h
2 journées de 7 h
(4 demi-journées de 3 h 30)

EFFECTIF

20 stagiaires maximum
5 stagiaires minimum

PROFIL DU FORMATEUR

- ✓ Infirmier(ère) libéral(e) conventionné(e)
- ✓ 6 ans d'exercice
- ✓ Expérience en formation d'adultes

TARIF

FIF PL : 600 €

→ Formation accessible aux personnes en situation de handicap. La référente handicap étudie, en toute confidentialité, les aménagements nécessaires. Tout besoin spécifique est à signaler dès l'inscription.

Référent handicap

AFONSO Marie-Thérèse
vega.formation@cgm.com
04.67.91.27.89

OBJECTIFS PAR DEMI-JOURNÉE

01 1^{re} demi-journée · 9 h 00 - 12 h 30

Apports théoriques

1. SITUER LE DISPOSITIF BSI DANS SON CADRE CONVENTIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE

- Décrire l'objectif, la finalité et le contenu de chaque volet du BSI
- Situer le circuit du brouillon à la clôture sur AmeliPro
- Repérer le cadre conventionnel : avenants 6, 8 et 11
- Repérer le cadre réglementaire applicable

2. MOBILISER LE RAISONNEMENT CLINIQUE INFIRMIER

- Énoncer les 14 besoins fondamentaux (V. Henderson)
- Distinguer raisonnement clinique et diagnostic infirmier
- Formuler un diagnostic infirmier à partir d'une situation

02 2^e demi-journée · 13 h 30 - 17 h 00

Apports théoriques

Travaux en sous-groupes

Étude de cas

3. ÉVALUER LA SITUATION DU PATIENT AVEC LES OUTILS DU BSI

- Utiliser les grilles d'évaluation intégrées au BSI et leur méthodologie
- Repérer les items déterminants : hygiène, élimination, mobilité
- Évaluer l'état de santé et les besoins du patient dans sa globalité
- Apprécier l'environnement matériel et humain et les risques encourus
- Situations cliniques en sous-groupes : évaluation complète et restitution collective

03 3^e demi-journée · 9 h 00 - 12 h 30

Apports théoriques

4. CONSTRUIRE UN PLAN DE SOINS ADAPTÉ

- Dédire les interventions adaptées aux diagnostics infirmiers posés
- Formuler des objectifs de soins et organiser leur réévaluation
- Proposer un plan de soins cohérent avec la situation du patient

5. DÉTERMINER LE FORFAIT ET TRANSMETTRE LA SYNTHÈSE

- Déterminer et calculer le forfait BSA, BSB ou BSC
- Vérifier la cohérence entre l'évaluation réalisée et le forfait retenu
- Rédiger la synthèse adressée au médecin traitant

04 4^e demi-journée · 13 h 30 - 17 h 00

Apports théoriques

Étude de cas

Évaluation finale

6. ÉLABORER UN BSI CONFORME AUX EXIGENCES CONVENTIONNELLES

- Élaborer un BSI complet à partir de cas guidés
- Identifier les points de vigilance et les erreurs fréquentes
- Sécuriser sa pratique au regard d'un contrôle

7. PRÉVENIR LES RISQUES ET ASSURER LA COORDINATION

- Repérer les risques encourus par le patient et les mesures de prévention
- Organiser la coordination pluriprofessionnelle
- Transmettre les informations dans le respect de la confidentialité
- Cas de synthèse et évaluation finale